Les Compagnons

Se former chez "les Compagnons du devoir"

C’est avant tout apprendre un métier :

- en alternant un enseignement théorique de deux semaines en centre de formation et une formation pratique de six semaines en entreprise
- en voyageant grâce au Tour de France
- en partageant des expériences et des moments de vie en communauté dans les maisons de Compagnons

La spécificité de ces formations est la transmission des connaissances grâce aux femmes et hommes de métier.

Combien de temps ces formations durent-elles ?

La formation initiale des apprentis s’étend sur un, deux ou trois ans selon le diplôme obtenu préalablement. Le perfectionnement s’effectue ensuite grâce au tour de France qui dure trois à cinq ans dont une année à l’étranger afin d’apprendre une autre langue. Après cela, la formation continue s’adresse à tous les salariés d’entreprise tout au long de leur carrière.

Quels métiers pouvez-vous y apprendre ?

Les Compagnons du Devoir proposent une formation gratuite en alternance pour **36 métiers** répartis dans **4 filières** :

- **Bâtiment et aménagement** : carrelage et mosaïque, charpenterie, climatisation, ébénisterie, entretien et création d'espaces verts, étanchéité, maçonnerie, menuiserie, menuiserie-aluminium-verre, peinture et revêtements, plâtrerie-plaquisterie, plomberie-chauffage, serrurerie-métallerie, sols et moquettes ainsi que la taille de pierre
- **Technologie de l'industrie** : carrosserie-construction, carrosserie-réparation, chaudronnerie, électrotechnique, fonderie, mécanique de maintenance, mécanique de précision et techniques du froid
- **Métiers du goût** : boulangerie, charcuterie, fromagerie, pâtisserie et viniculture
- **Matériaux souples** : cordonnerie-botterie, maroquinerie, podo-orthèse, sellerie-garnissage, tapisserie en décor et tapisserie en siège
- **Et aussi** : maréchalerie et tonnellerie

Attention : les formations initiales sont **toutes organisées en France à l’exception de** :

- Entrepreneur menuisier, organisée en partenariat avec l’efp, centre de formation en

alternance des classes moyennes en Région de Bruxelles-Capitale.
- Entrepreneur en construction bois, organisée en partenariat avec le centre IFAPME (classes moyennes) de Gembloux

Pouvez-vous vous former chez les Compagnons du devoir et du Tour de France ?

Si vous avez moins de 25 ans, l'entrée chez les Compagnons du Devoir peut s'effectuer à trois moments clés :

- À partir de 15 ans, sans diplôme pour acquérir un premier diplôme du métier, le certificat d'apprentissage
- Après le Certificat d'études secondaires supérieures de plein exercice (CESS), pour acquérir un premier diplôme du métier, le certificat d'apprentissage
- Après un premier diplôme du métier pour se perfectionner et poursuivre éventuellement un cycle d'études pour obtenir un diplôme d'études supérieures.

Au-delà de 25 ans, la formation chez les Compagnons du Devoir est différente de celle pour les plus jeunes : c'est la formation continue.
La formation professionnelle continue a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle. Elle a également pour mission de favoriser le développement des compétences.
La formation continue se décompose en deux catégories principales :

- les formations qualifiantes : des modules courts sur des techniques et produits innovants pour acquérir un socle de savoir-faire essentiel à la réussite d'un métier.
- les formations diplômantes : certificat d'apprentissage en 2 ans dans l'une des 6 filières métiers, en alternance.

Elles sont accessibles à travers différents types de contrats : en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, période de professionnalisation), en session continue ou discontinue.
Pour ceux qui ont déjà des acquis dans le métier, ceux-ci peuvent être valorisés :
Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE

Obtiendrez-vous un diplôme reconnu en fin de formation ?

Un diplôme officiel français sanctionne les parcours de la filière « formation initiale » (certificat d'apprentissage) et une double certification, française et belge, est délivrée au terme des formations de menuisier et de charpentier organisées en partenariat avec l'efp ou l'IFAPME en Belgique.

Des diplômes de l'enseignement supérieur, allant jusqu'au master, peuvent être obtenus dans la filière de perfectionnement.

Les cours sont-ils gratuits ?

Oui, il n’y a pas de frais de formation en tant que tels.

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation